

Image not found or type unknown



accès aux parties communes

Par **010753**, le **06/04/2011** à **10:03**

Bonjour,

Propriétaire d'un box dans un immeuble, je me vois refuser l'accès aux deux entrées de cet immeuble par le syndic qui m'indique que les propriétaires de parkings doivent emprunter la porte d'accès voitures du parking et la rampe destinée aux véhicules.

Est-ce légal, et sinon comment obliger le syndic à me fournir un badge d'accès à l'immeuble ?